Séminaire – Formation continue – module 1 : LBA, LSFin, LEFin

Périodicité	**Mode**	**Durée**
Au minimum bi-annuel	Live-Stream (Webinaire) avec espace d'interactions et suivi des participations	4 heures

Description	Le module 1 du séminaire vise à revoir, approfondir et actualiser les connaissances et pratiques en matière d'exigences réglementaires sur : - la LBA - les Règles de comportement selon la LSFin et autres connaissances spécialisées - la LEFin Les contenus sont traités notamment sur la base des modifications réglementaires, de la nouvelle jurisprudence, des expériences de l'ASG et des principaux acteurs concernés - tels que les réviseurs et les organismes de surveillance - de même que des attentes de la FINMA. La mise à jour des connaissances réglementaires permet aux professionnels concernés de maintenir leurs qualifications et de remplir les exigences minimales de formation continue requises par les organismes de surveillance et la FINMA.
Intervenants	Avocats et juristes (partenaires et collaborateurs ASG), organismes de surveillance, sociétés d'audit & experts qualifiés du secteur de la finance.
Objectifs d'apprentissage	A la fin du module, les participants : - connaissent les dernières modifications et pratiques règlementaires concernées; - disposent d'un feed-back et de recommandations des acteurs de la révision et de la surveillance; - ont développé leurs connaissances techniques et professionnelles dans le domaine de la finance; - peuvent transférer leurs connaissances dans leur pratique professionnelle.
Type de contenu	- Connaissances théoriques - Connaissances pratiques (partage d'expériences, analyse de cas pratiques, jurisprudence) - Interaction : quiz et session questions et réponses (en direct)
Groupes cibles	Tout professionnel devant maintenir et actualiser ses connaissances dans les matières traitées, en particulier : les dirigeants qualifiés, les gestionnaires de fortune, les réviseurs, les responsables compliance et/ou risk, compliance et risk officer, conseillers et autres collaborateurs de gestionnaire de fortune disposant de connaissances de base.
Pré-requis	Aucun titre / Connaissances de base dans le cadre règlementaire visé.
Certificat	Une attestation de participation valable auprès des organismes de surveillance, de la FINMA et des réviseurs.
Langues	Français, allemand, italien, anglais.
Programme et documentation	Un programme détaillé est publié pour chaque session. La documentation de présentation est fournie aux participants avant le séminaire.
Points de crédit ASG	4 points de crédit ASG
Re-certification CWMA (SAQ)	4 heures SAQ

reconnu comme mesure de recertification : Swiss Association for Quality